

Les embauches dans l'arrondissement de Lille en 2021



Juin 2022



536 490 déclarations
d'embauche hors intérim
+31% sur 1 an



■ Qu'est-ce qu'une déclaration préalable à l'embauche (DPAE) ?

Cette publication porte sur les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) enregistrées en 2021 dans l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité Sociale Agricole-MSA) et le secteur public pour ce qui concerne les contrats de droit privé.

Les embauches classées dans le secteur public sont celles déclarées par les établissements de catégorie juridique « Personne morale et organisme soumis au droit administratif » suivant la nomenclature de SIRENE (principalement les secteurs de l'administration publique, de l'éducation, des activités pour la santé humaine, de l'action sociale et hébergement médico-social).

L'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ont l'obligation d'établir une DPAE lorsqu'ils embauchent des salariés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé, c'est notamment le cas pour les recrutements en contrat aidé.

La DPAE doit être réalisée au plus tôt 8 jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. Il s'agit donc d'une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

Il peut y avoir recrutement et donc une DPAE en cas de création d'un nouveau poste de travail, de surcroît d'activité, de remplacement de congé (maternité, maladie...), de remplacement de départ à la retraite... Une même personne peut être concernée par plusieurs DPAE dans l'année voire dans le mois ou la semaine.

En résumé, ces données nous offrent un éclairage sur les flux du marché du travail. En revanche, il ne nous est pas possible de savoir qui a été recruté et donc d'avoir une vision complète du marché du travail. En effet, la DPAE ne permet pas de renseigner le métier exercé par le futur salarié, son niveau de formation ou de qualification...

■ Une année 2021 symbolisée par une reprise des embauches

Après une année 2020 difficile marquée par un fort ralentissement des embauches causé par la pandémie, l'année 2021 a été symbolisée par une reprise significative des embauches.

Cette forte hausse s'explique notamment par l'augmentation importante des embauches en CDI mais aussi par celle du nombre d'embauches en CDD court (moins d'un mois).

Après avoir été particulièrement touché par la crise en 2020, le secteur des services a vu son nombre d'embauches croître cette année, grâce notamment à la hausse des embauches dans les activités scientifiques et techniques, dans la santé ou encore dans l'hébergement et la restauration.



En un coup d'oeil : les flux d'embauches en 2021



Type de contrat	2019	2020	2021
CDI	+ 5 020	- 13 750	+ 23 770
CDD long	+ 2 030	- 10 440	+ 20 200
CDD court	- 11 870	- 112 530	+ 82 850
Total	- 4 820	- 136 720	+ 126 820

Les 5 secteurs les plus pourvoyeurs de CDI

Commerce & réparation automobiles et motocycles	18 420
Hébergement & restauration	15 020
Activités de services administratifs et de soutien	10 700
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	9 150
Construction	6 540

Les 5 secteurs les plus pourvoyeurs de CDD courts

Activités de services administratifs et de soutien	63 180
Arts, spectacles et activités récréatives	62 590
Autres activités scientifiques et techniques	57 580
Action sociale et hébergement médico-social	55 480
Commerce & réparation automobiles et motocycles	26 650



Les 5 plus fortes hausses en CDI

Hébergement & restauration	+ 5 550
Commerce & réparation automobiles et motocycles	+ 4 220
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	+ 3 280
Activités informatiques	+ 1 460
Action sociale et hébergement médico-social	+ 1 280

La forte baisse du nombre d'embauches en CDI enregistrée en 2020 s'est largement résorbée en 2021. Les secteurs qui avaient vu leur nombre d'embauches en CDI diminuer suite aux confinements successifs de 2020 **sont ceux qui ont connu les plus fortes hausses des embauches en CDI en 2021**. De manière générale, l'augmentation des embauches en CDI en 2021 compense largement la baisse de 2020 (-13 750 embauches en CDI en 2020 ; +23 770 en 2021). La reprise générale des embauches **concerne tous les types de contrats**, même si la hausse du nombre d'embauches en CDD court ne compense pas la baisse enregistrée en 2020. En revanche, la hausse des embauches en CDD long en 2021 est **près de deux fois supérieure à la baisse observée en 2020**.



La situation globale

536 463 déclarations d'embauche hors intérim, +31% sur un an

Une reprise des embauches en 2021

En 2021, les entreprises de l'arrondissement de Lille ont déposé **536 463 déclarations d'embauche hors intérim**. Avec 383 967 déclarations d'embauche hors intérim, le bassin de Lille concentre 72% de celles enregistrées dans l'arrondissement. Par rapport à 2020, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim a **augmenté de 31% dans l'arrondissement (+126 819 embauches)**, plus fortement dans le bassin de Lille (+33,1%) que dans celui de Roubaix-Tourcoing (+25,8%).

36% des déclarations d'embauche hors intérim enregistrées en 2021 dans l'arrondissement de Lille concernent des **embauches de plus d'un mois** (18% de CDD de plus d'un mois et 18% de CDI). Une part en nette augmentation par rapport aux années précédentes (26% des embauches en 2016). **64% concernent des embauches de moins d'un mois**. L'augmentation du nombre de déclarations d'embauche observée dans l'arrondissement s'est notamment fait ressentir sur les **embauches en CDI (+23 770 embauches soit +32,0%)**. Les déclarations d'embauche en CDD court (+82 851 ; +31,8 %) et en CDD long (+20 198 ; +26,9%) ont également augmenté de manière significative sur la période.

Evolution des déclarations d'embauche par type de contrat



Type de contrat	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021
CDI	+6 606	+8 927	+6 118	+5 017	- 13 753	+ 23 770
CDD de plus d'1 mois	+7 393	+2 545	+10 660	+2 031	- 10 435	+ 20 198
CDD de moins d'1 mois	+21 827	-1 315	-14 947	-11 867	-112 528	+ 82 851
Total DPAE hors intérim	+35 826	+10 157	+1 831	-4 819	- 136 716	+ 126 819

Source : Acoff-Urssaf, 2015-2021 / Traitement : Compétences et Emplois



La répartition dans les secteurs d'activité

84% des déclarations d'embauche hors intérim dans les services

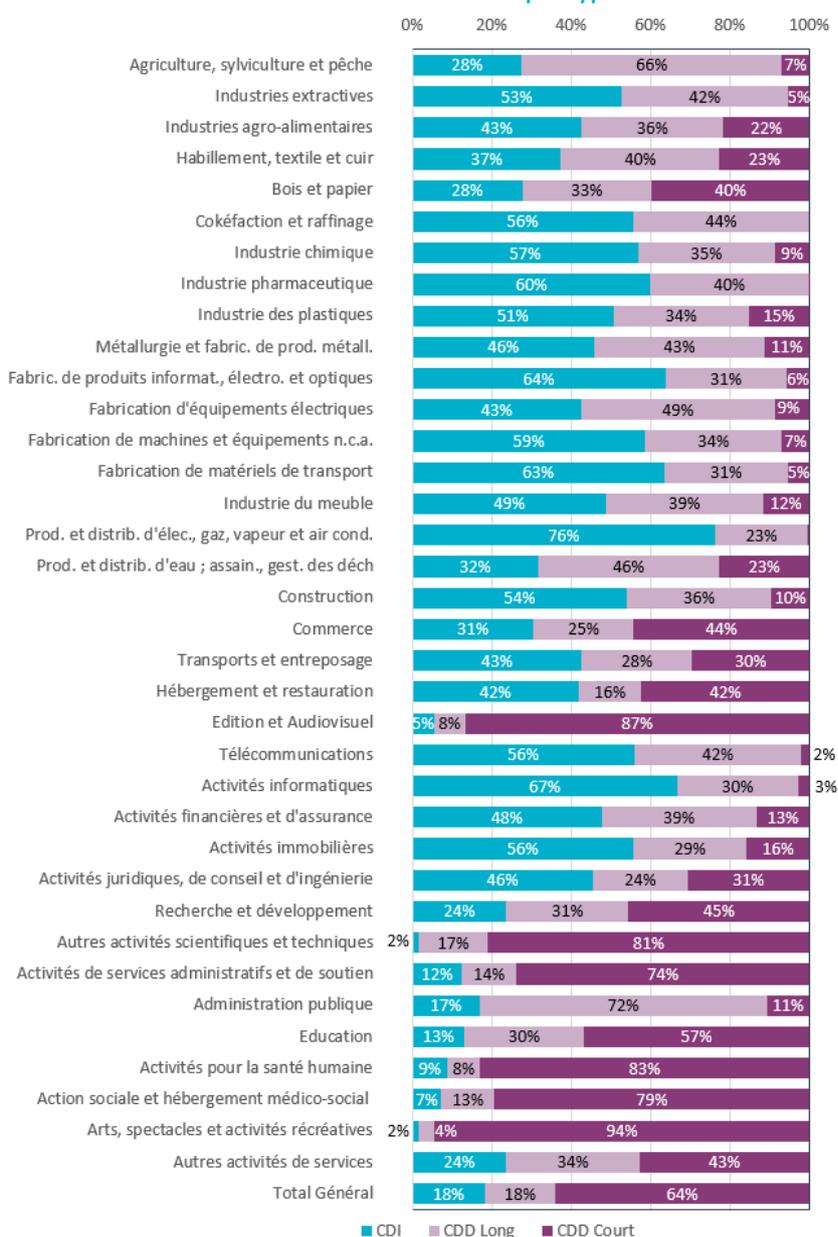
En 2021, dans l'arrondissement de Lille, **450 303 déclarations d'embauche hors intérim** (soit 83,9 % des déclarations d'embauche) ont été enregistrées **dans le secteur des services**, principalement dans les sous-secteurs :

- ▶ Activités de services administratifs et de soutien (85 699 embauches)
- ▶ Autres activités scientifiques et techniques (71 171 embauches)
- ▶ Action sociale et hébergement médico-social (70 000 embauches)
- ▶ Arts, spectacles et activités récréatives (66 344 embauches)

60 207 déclarations d'embauche ont été enregistrées dans le secteur du **commerce (11,2%)**, **13 859 dans celui de l'industrie (2,6%)** et **12 094 dans celui de la construction (2,3%)**.

Les déclarations d'embauche hors intérim dans les services sont **majoritairement des CDD courts de moins d'1 mois (69% des embauches du secteur)**. A l'inverse, les déclarations d'embauche dans les secteurs de **la construction et de l'industrie sont majoritairement des CDI** (respectivement 54% et 45% des embauches du secteur) ou des **CDD longs** (respectivement 36% et 37%).

Déclarations d'embauche hors intérim par type de contrat



Source : Aco ss-Urssaf, 2020-2021 / Traitement : Compétences et Emplois

* Les activités de services administratifs et de soutien comprennent plusieurs types d'activités (liées à l'emploi, administratives, location, agences de voyage, sécurité, aménagement paysager, soutien aux entreprises...)

■ **91,2% des embauches en CDD court** se concentrent dans le **secteur des services**, principalement dans les sous-secteurs :

- ▶ Activités de services administratifs et soutien (18,4% des embauches en CDD court)
- ▶ Arts, spectacles et activités récréatives (18,2%)
- ▶ Autres activités scientifiques et techniques (16,8%)
- ▶ Action sociale et hébergement médico-social (16,2%)

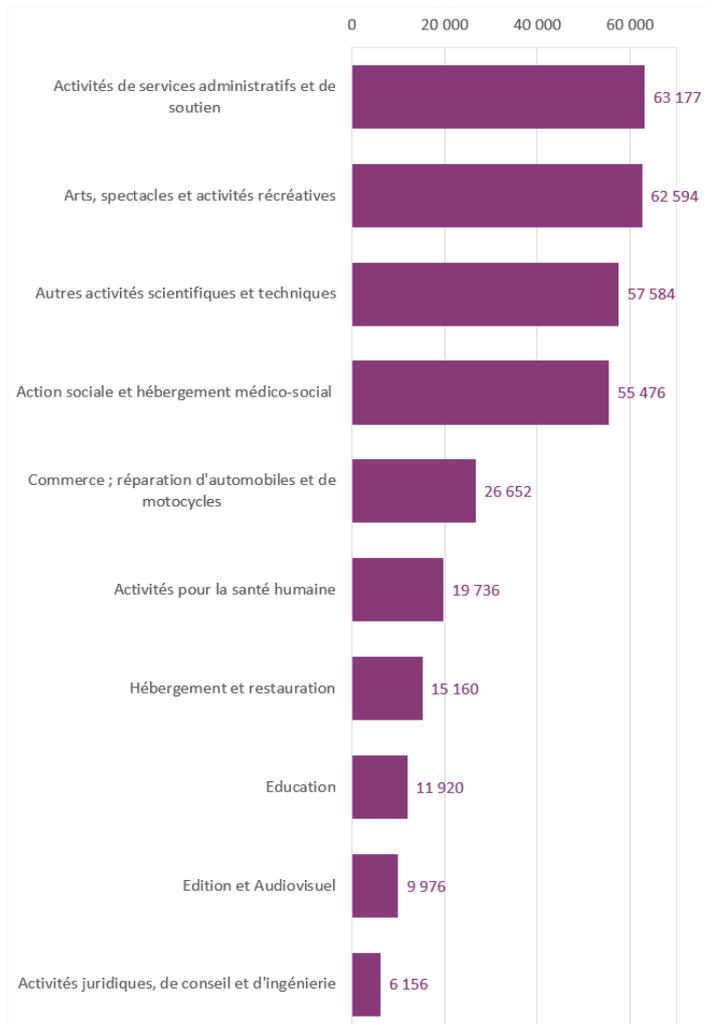
■ **18,8% des embauches en CDI** se concentrent dans le **secteur du commerce** et **68,2% dans celui des services**, principalement dans les sous-secteurs :

- ▶ Hébergement et restauration (15,3%)
- ▶ Activités de services administratifs et de soutien (10,9%)
- ▶ Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (9,3%)
- ▶ Action sociale et hébergement médico-social (5,2%)
- ▶ Activités informatiques (5,1%)

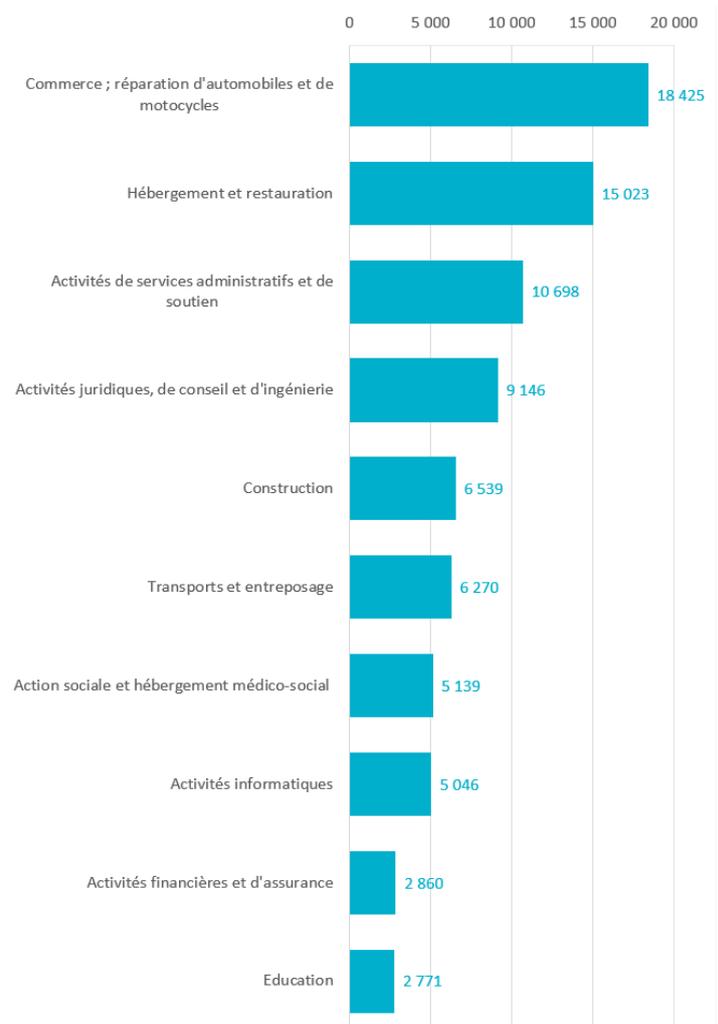
Déclarations d'embauche hors intérim par type de contrat

Type de contrat	Industrie		Construction		Commerce		Services	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
CDI	6 231	6%	6 539	7%	18 425	19%	66 901	68%
CDD long	5 110	5%	4 403	5%	15 130	16%	70 613	74%
CDD court	2 518	1%	1 152	0%	26 652	8%	312 789	91%
Ensemble des contrats hors intérim	13 859	2%	12 094	2%	60 207	11%	450 303	84%

Les secteurs comptant le plus de déclarations d'embauche en CDD court



Les secteurs comptant le plus de déclarations d'embauche en CDI



Source : Acof-Urssaf, 2021 / Traitement : Compétences et Emplois



L'évolution annuelle

Augmentation des CDD courts dans les services, diminution dans le commerce

■ En 2021, le nombre de déclarations d'embauche en CDD court de moins d'1 mois a fortement augmenté, **principalement dans les activités de services (+83 341 ; +36,3%)**. On observe également une légère hausse **dans la construction (+37 embauches soit +3,3%) et l'industrie (+52 embauches soit +2,1%)**. En revanche, les embauches en CDD court ont **diminué dans le commerce (-581 soit -2,1%)**.

■ Parmi les activités ayant vu leur nombre d'embauches en CDD court augmenter sur un an, on retrouve notamment :

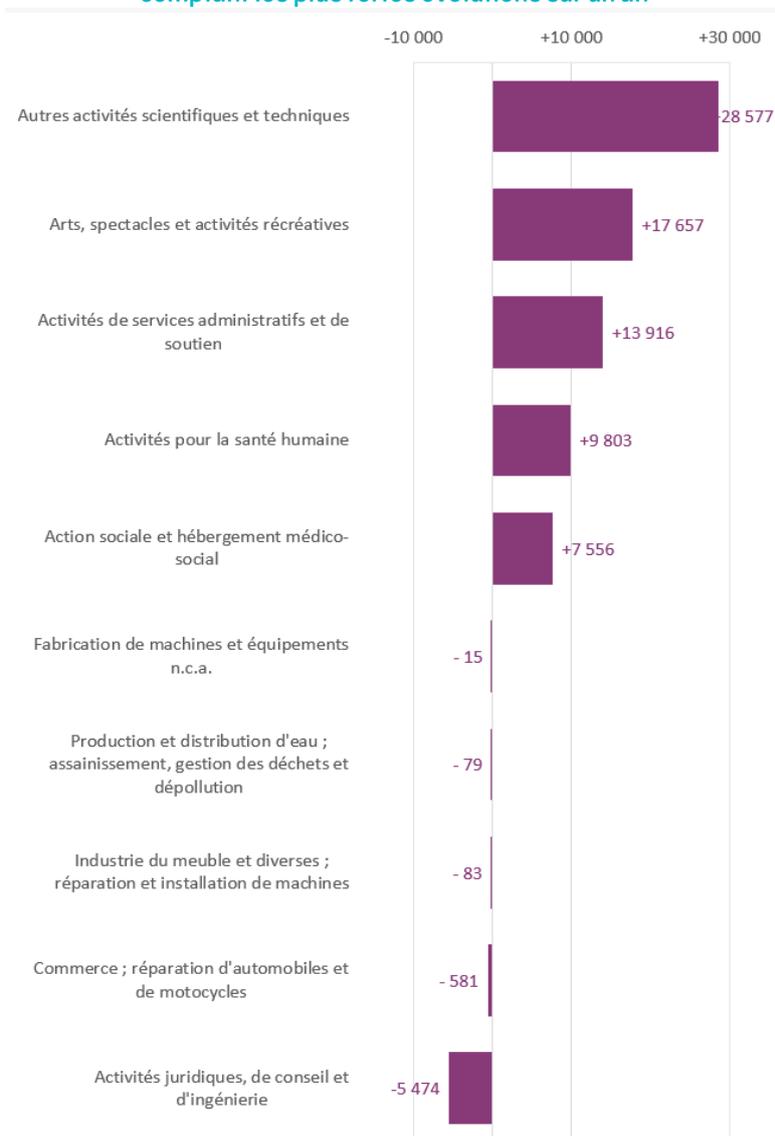
- ▶ Autres activités scientifiques et techniques
- ▶ Arts, spectacles et activités récréatives
- ▶ Activités de services administratifs et de soutien

- ▶ Activités pour la santé humaine
- ▶ Action sociale et hébergement médico-social

■ Seuls quelques secteurs ont vu leur nombre d'embauches en CDD court diminuer sur la période (Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie, Commerce ; réparation d'automobiles et de motos, Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines...).

■ Par rapport à 2020, la part des embauches en CDD court est **resté stable dans le secteur des services** et a **diminué dans la commerce (-7 points), dans l'industrie (-3 points) et dans la construction (-1 point)**.

Evolution des déclarations d'embauche en CDD court par secteur d'activité comptant les plus fortes évolutions sur un an



Source : Acof-Urssaf, 2020-2021/ Traitement : Compétences et Emplois

■ En 2021, le nombre de déclarations d'embauche en CDI a fortement augmenté dans les 4 grands secteurs. **Dans l'industrie (+1 689 embauches soit +37,2%), les services (+16 592 embauches soit +33,0%), le commerce (+4 223 soit +29,7%) ou la construction (+1 256 embauches soit +23,8%),** des hausses sont enregistrées.

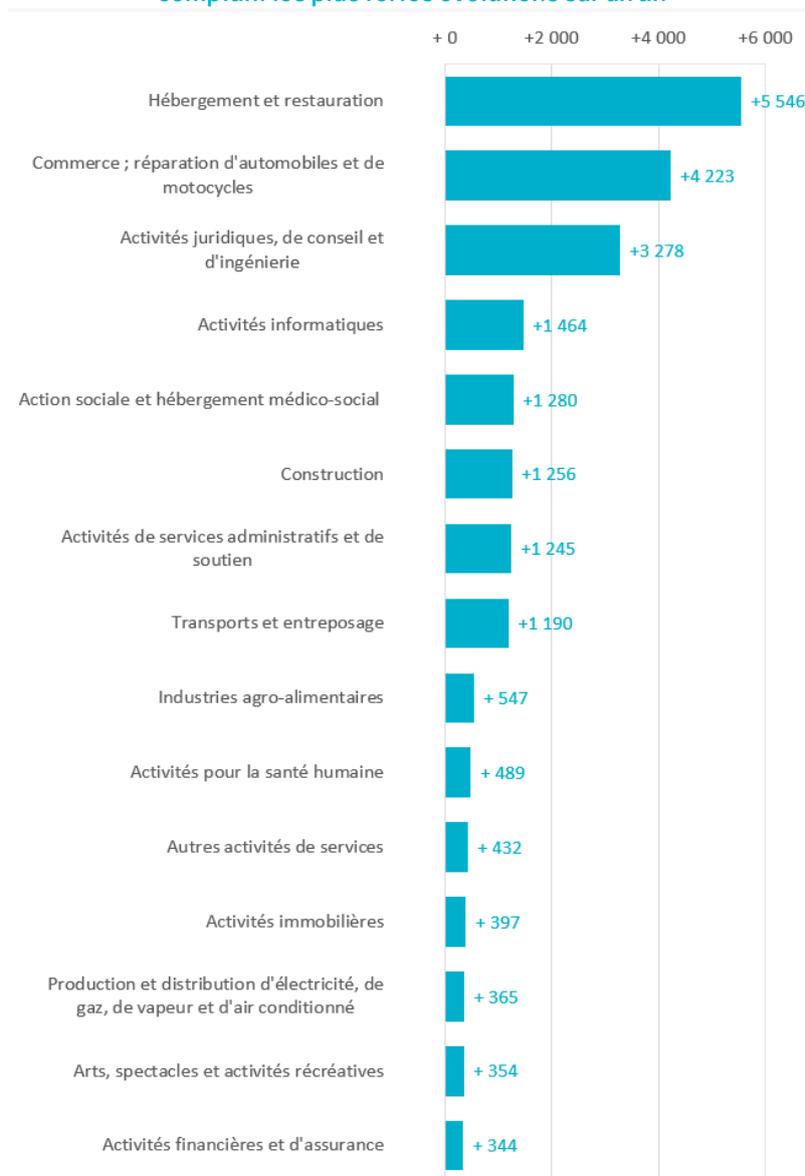
■ Parmi les activités ayant vu leur nombre d'embauches en CDI augmenter sur un an, on retrouve notamment :

- ▶ Hébergement et restauration
- ▶ Commerce
- ▶ Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie
- ▶ Activités informatiques

■ Certains secteurs ont néanmoins connu une légère baisse du nombre de déclarations d'embauche en CDI sur la période. C'est le cas notamment pour **les secteurs de l'administration publique (-61 embauches en CDI), de l'industrie pharmaceutique (-13), des industries extractives (-7) ou encore, de l'agriculture (-2).**

■ Entre 2020 et 2021, la part des embauches en CDI a augmenté dans le **secteur de l'industrie (+6 points), du commerce (+4 points), de la construction (+3 points)**. En revanche, le poids des embauches en CDI est **resté stable dans le secteur des services.**

Évolution des déclarations d'embauche en CDI par secteur d'activité comptant les plus fortes évolutions sur un an



Source : Acooss-Urssaf, 2020-2021 / Traitement : Compétences et Emplois